

CONFÉRENCE



DISQUALIFICATION VISIBLE ET INVISIBLE DES QUARTIERS

La Politique de la ville aujourd'hui

HERVE VIEILLARD-BARON
FREDERIC PIANTONI

ACTES DE LA CONFERENCE
Cayenne, 1^{er} mars 2010

REMERCIEMENTS

Le Centre de ressources Politique de la ville de Guyane remercie chaleureusement Monsieur Hervé VIEILLARD-BARON pour avoir tenu cette conférence.

Le Centre de ressources remercie également Monsieur Frédéric PIANTONI qui a accepté d'apporter ses précieuses connaissances sur le territoire de la Guyane. Tous nos remerciements aussi aux acteurs qui ont participé à cette conférence.

Jean Raymond PASSARD
Président du Centre de ressources Politique de la ville de Guyane

Conférence animée par :

Monsieur Hervé VIEILLARD-BARON.

Directeur du Master géographie-aménagement, Paris-Ouest, Nanterre, La Défense et Vice-président de l'Agrégation d'histoire.

Et Monsieur Frédéric PIANTONI.

Maître de conférences en géographie, Centre Population et Développement (UMR 196 CEPED Paris Descartes-INED-IRD), affecté au Centre IRD (Institut de recherche pour le développement) de Cayenne.

SOMMAIRE

Ouverture de la conférence p.4

DISQUALIFICATION VISIBLE ET INVISIBLE DES QUARTIERS

I. Les différentes formes de disqualification p.6

1) La disqualification du bâti p.6

2) La disqualification par le nom : la banlieue p.6

3) La notion de ghetto p.7

4) Le ghetto et les médias p.8

II. La naissance des quartiers en difficulté en France p.9

1) La naissance de la Politique de la ville p.9

2) Typologie des quartiers en difficulté p.9

III. Les logiques ségrégatives visibles et invisibles p.13

LES DEBATS

1) Jeunes et emploi p.15

2) La Politique de la ville est-elle un « échec » ? p.16

3) Le rôle et les limites de la Politique de la ville p.17

4) L'implication des autres politiques dans les quartiers p.20

5) Quelle Gouvernance pour la Politique de la ville ? p.22

6) Concertation Etat et élus ? p.24

7) La Guyane s'inscrit-elle dans les appels à projets nationaux ? p.25

8) La question des diagnostics partagés p.25

9) Aménagement, Gouvernance et concertation p.26

Bibliographie p.33

OUVERTURE DE LA CONFERENCE

Intervention de M. PASSARD, Président du CRPV Guyane

Bonjour. Je remercie nos deux intervenants. Monsieur VIEILLARD-BARON, professeur de Géographie à l'université de Paris-Ouest-Nanterre, qui est en visite en Guyane. Il nous précisera tout à l'heure le cadre de ses travaux. Frédéric PIANTONI est Maître de conférences en Géographie et connaît la Guyane depuis plusieurs années. Il travaille actuellement à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), et nous précisera également le cadre de ses travaux.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la qualification des acteurs de la Politique de la ville et plus spécifiquement les professionnels en charge de la rénovation urbaine. Le Centre de ressources s'inscrit dans une mission qui au-delà d'apporter des informations, apporte aussi de la réflexion à l'ensemble des acteurs. Je vous remercie de votre présence.

Intervention de M. VIEILLARD-BARON

Merci au Centre de ressources Politique de la ville de Guyane et merci à la Chambre de Commerce de nous accueillir aujourd'hui.

Ces lieux me sont familiers. En effet, je suis intervenu ici il y a dix ans dans le cadre d'une réunion sur les services publics de proximité lors de laquelle nous avons évoqué la question des Zones Urbaines Sensibles. Dix ans après, il est intéressant de voir comment ont évolué les choses.

J'ai commencé ma carrière d'enseignant au lycée de Sarcelles où j'ai passé 13 ans suite à l'obtention de mon agrégation de Géographie. Ce lycée a été le point d'ancrage de ma thèse qui portait sur le risque du ghetto dans la région parisienne.

J'ai commencé mes travaux sur les quartiers difficiles de la cité des Grands Chênes à Versailles. C'est une cité d'urgence construite par l'Abbé Pierre en 1954, avec une population très mélangée souvent issue de l'immigration, des problématiques d'insertion compliquées à l'époque, même s'il y avait beaucoup plus de travail, beaucoup plus de facilités pour les jeunes à trouver un emploi et dans des formes moins précaires.

Mes thèmes d'études portent sur le volet rénovation urbaine/réhabilitation des ZUS, également sur les questions migratoires. Je me suis intéressé en particulier à Sarcelles, au groupe Assyro-chaldéen. Près de 80 nationalités peuplent le grand ensemble de Sarcelles aujourd'hui. Les Assyro-chaldéens sont un peuple qui vient du nord de l'Irak et qui s'est installé à l'Est de la Turquie. Ce peuple est venu s'installer notamment en France. Ils sont environ 5000 à Sarcelles. J'ai fait plusieurs recueils de récits migratoires qui sont aujourd'hui exploités partiellement dans le cadre d'une recherche menée par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes, le SG CIV.

Je voulais vous parler aujourd'hui des zones urbaines sensibles, mais aussi de certaines zones précaires, certaines n'étant pas classées zones urbaines sensibles. Un des problèmes dès le départ est celui de la catégorisation, c'est le cas en Métropole et en Guyane. Les ZUS n'épuisent pas la géographie de la précarité, loin de là. Il faut toujours en tenir compte et être méfiant vis-à-vis des formes de catégorisation.

Il y a des quartiers classés zones urbaines sensibles (ZUS), zones de redynamisation urbaines (ZRU), zones franches urbaines (ZFU). Et il y a des quartiers qui sont hors classement qui peuvent être plus précaires encore que les zones urbaines sensibles. Ce sont des micro-quartiers disséminés ; des baraquements dispersés en zone rurale. C'est souvent là que l'on rencontre les plus grandes misères.

DISQUALIFICATION VISIBLE ET INVISIBLE DES QUARTIERS

I. LES DIFFERENTES FORMES DE DISQUALIFICATION

1) La disqualification du bâti

La disqualification visible se repère à la dégradation du bâti. On a eu plusieurs types de quartiers dégradés : des cités de type HLM très présentes à Cayenne et dans les environs, des locaux privés délabrés laissés à l'abandon, des locaux publics qui n'ont pas été requalifiés, au moins pour le bâti, en temps voulu.

Une disqualification qui peut être visible aussi au vue de la précarité de la population, de ses activités informelles pour subvenir à ses besoins.

2) La disqualification par le nom : la banlieue.

La disqualification par le nom concerne les groupes d'habitats que l'on appelle « banlieue », ce sont les quartiers qui cumulent des indicateurs « dans le rouge ». Mais la banlieue n'est pas exclusivement un territoire difficile. Il apparaît des phénomènes de généralisation qui sont très préjudiciables aux quartiers vraiment sensibles et difficiles.

Parler de banlieue à Cayenne est problématique. Beaucoup de quartiers sensibles de Cayenne sont sur le territoire même de la ville de Cayenne. Les banlieues, au sens strict, se trouvent à la limite des communes ou des intercommunalités.

Dans le centre de Cayenne on peut parler d'îlots de pauvreté, d'îlots de disqualification territoriale.

En métropole, nous avons des banlieues à Paris ou Lyon beaucoup plus importantes que leur ville centre. L'agglomération parisienne c'est environ dix millions d'habitants. Huit millions d'habitants sont en banlieue, deux millions sont dans la ville centre de Paris. Ce n'est pas du tout le cas si l'on va à Limoges, à Lille, à Montpellier ou à Marseille. Une fausse idée est relayée à partir de l'exemple de ces deux plus grosses villes de France quand on parle de « banlieue ». Il faut contextualiser les choses lorsque l'on parle de banlieue.

La moitié des ZUS n'est pas située en banlieue dans les départements métropolitains et d'Outre-mer. La moitié des quartiers sensibles sont dans les villes. Derrière le mot 'banlieue' apparaissent plusieurs connotations spécifiques.

→ La connotation historique et géographique.

Cette première connotation se rapporte à une histoire juridique et médiévale ancienne : la banlieue subit les banalités de taxe (l'accès au moulin, etc...).

Il y a une notion aussi géographique *stricto sensu*, c'est la ceinture urbanisée qui entoure la ville centre.

→ La connotation culturelle.

Il y a une notion culturelle liée aux banlieues. On va parler facilement à propos des jeunes du 'rap de banlieue', on va parler des 'tags de banlieue'. Comme s'il y avait un phénomène

esthétique spécifique à un territoire. Il existe plutôt une catégorie de jeunes qui donnent naissance à une esthétique particulière. Et on crée un prototype jeune de banlieue qui ne correspond pas forcément à un territoire.

3) La notion de ghetto

Dire 'banlieue', c'est annoncer le discrédit. Derrière la banlieue se cache aussi un autre concept qui est celui du ghetto. Comme si la ville aujourd'hui était considérée à travers deux ou trois entités : avec un centre historique, puis une série de quartiers urbains où il fait bon vivre. Viennent ensuite des quartiers ghettos à problèmes qui fonctionnent selon des logiques d'enfermement, d'enclavement spécifique.

Comment pouvons-nous définir le ghetto ? Je lisais un document que m'a fourni le Centre de ressources. Un document où l'on faisait référence au *Lakou*, comme prototype de ghetto urbain ou de micro-ghetto dans la périphérie de Cayenne. *Lakou* signifie la cour. Je ne crois pas du tout, que ce soient des ghettos. Le ghetto lui-même est un mot problématique. Pourquoi ?

Parler de « ghetto », c'est véhiculer dans notre inconscient, des images de violence qui induisent un stigmate sur les quartiers désignés.

C'est le cas en métropole, je connais moins la question pour la Guyane. Quand j'ai interrogé des jeunes de lycées de Sarcelles, ils mettent derrière le ghetto, le ghetto de Varsovie et l'extermination par les nazis en 43-44 pendant la 2nde Guerre Mondiale, et le ghetto noir de Harlem et toutes les violences liées aux ghettos américains.

L'appellation « ghetto » est très utilisée dans des ouvrages et des articles, en écartant la réelle définition du mot, parce que cela fait vendre.

Aucun de nos quartiers aujourd'hui, n'est au sens historique du terme, un ghetto. Pourquoi ? Parce que d'abord l'imposition du lieu d'habitation n'existe pas en France. Nous sommes dans une société qui a tendance à laisser une large souplesse, et qui permet à un certain nombre d'habitants de localiser où se trouvent les opportunités, où se trouvent les réseaux d'affinité.

→ Mixité et hiérarchie sociale

Nos quartiers sont des lieux de peuplement souvent très variés et avec une pluralité d'origines, des strates migratoires successives. Cette pluralité n'est pas la même dans l'espace guyanais et dans les villes métropolitaines, les catégorisations sont plus resserrées avec des clivages et des formes ségrégatives fortes. Selon la couleur de peau, la forme de la créolisation, l'origine, nous trouvons des catégorisations serrées et des micro-quartiers au cœur des quartiers sensibles, on trouve également des organisations hiérarchiques au sein des communautés qui sont très peu lisibles.

Le ghetto est un lieu où se retrouve une hiérarchie sociale. Cette hiérarchie ne se retrouve en général pas dans les quartiers de métropole caractérisés par de faibles compétences, peu voire pas de cadres. Dans le ghetto juif par exemple il y avait des cadres, des notables qui donnaient une armature dans le quartier et qui sont susceptibles d'animer un mouvement social. Aujourd'hui, c'est une vraie question dans les quartiers de métropole, de Cayenne et de Guyane en général. Quels sont les leaders efficaces aujourd'hui ? Comment se forment-

ils ? D'où viennent-ils ? Quelle est leur légitimité et leur audience ? Est-ce que c'est la religion qui va donner l'audience ? Est-ce que c'est l'argent ? Est-ce que c'est leur formation ? Ces questions sont importantes car elles permettent d'enclencher des dynamiques de requalification, de trouver les bons interlocuteurs. Des quartiers sans interlocuteurs sont des quartiers passifs où l'on impose des formes de requalification qui ne sont pas toujours adaptées au contexte. Il faut donc se méfier de la bureaucratie administrative, où l'on arrive à mettre en place des dispositifs qui ne sont pas du tout adaptés aux problématiques de tel ou tel quartier.

4) Le ghetto et les médias

La seule chose qu'il reste du ghetto vénitien du XVIème siècle, c'est la stigmatisation qui en est faite à l'extérieur : « Attention ce quartier a mauvaise réputation. Attention ce quartier est dangereux ! ». Dans la disqualification invisible, il y a cette part d'imaginaire qui est reproduit par la rumeur et souvent monté en épingle par la presse notamment par le biais des chiffres de la délinquance. Chacun amplifie un petit peu et au final ces phénomènes cumulatifs de disqualification aboutissent à classer une partie des quartiers au rang de ghetto dangereux.

Le mot ghetto apparaît dans la presse très largement à propos des quartiers dans les années 70. La première dénomination est à propos de la Goutte-d'Or autour de 1973 « *Balade in the ghetto* ». On lit aussi dans le Point social '*Des factures françaises. Smic- jeunes, banlieue ghetto, école : la société française semble résoudre ses malaises que dans la colère. Gare à l'explosion sociale.*' France 3 parle de « banlieues moroses » dans son émission éponyme avec des reportages sur Vaulx-en-Velin, Garges-lès-Gonesse, Mantes-la-Jolie. Le nom de l'émission en dit long sur cette disqualification d'office.

'*La banlieue morose toujours*', comme si la banlieue c'était systématiquement morose. Cela va de soi. Donc, on se pose même plus la question. C'est toujours problématique la banlieue : « *Ghettos : les villes riches mises à contribution* ».

Le Monde diplomatique en 1989 parle de '*Frayeurs françaises et ghettos immigrés*', à partir du grand ensemble du Mirail à Toulouse.

II. La naissance des quartiers en difficulté

1. La naissance de la Politique de la ville

En décembre 1990, la tenue des assises de Bron est un point d'étape important dans la Politique de la ville. C'est à partir de là qu'on parle officiellement de 'Politique de la ville'.

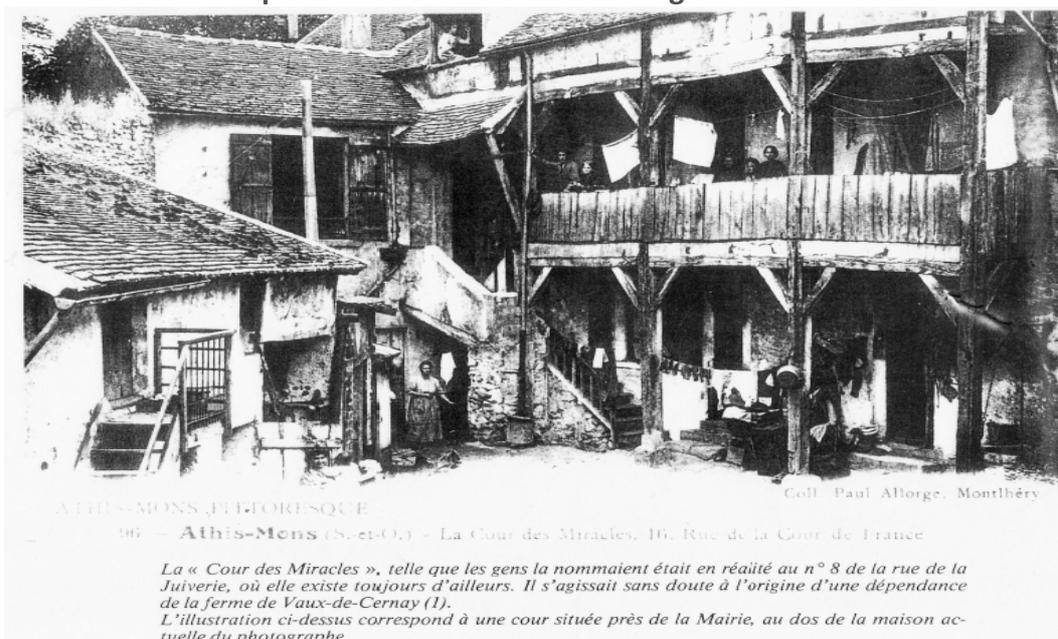
Le Président François MITTERAND met en place le PALULOS (Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale) et son prêt complémentaire pour le financement de la réhabilitation massive du parc locatif social des quartiers. La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) est créée également, le principe est simple : les villes riches alimentent la DSU pour aider les villes pauvres. Le paradoxe est que ce sont les villes pauvres qui ont souvent le plus de charges en particulier avec les charges éducatives pour les écoles. Il peut y avoir des dotations de solidarité urbaine à l'intérieur même d'une région, en plus de la dotation nationale.

Jacques CHABAN-DELMAS en 1970, avait déclaré qu'« En 1973 il n'y aurait plus aucun bidonville en France ». Le président MITTERAND annonce qu'à l'horizon 1995 on arrivera à la fin des ghettos. Quinze ans plus tard, nous avons toujours les mêmes discours... C'est un argument politique important, les déclarations se succèdent pour annoncer la fin de l'insalubrité et de l'habitat indigne.

Si on ne maîtrise pas certains éléments (migratoires, mobilité sociale, éducatifs...) pour faire ces déclarations avec certitude, on peut définir des orientations fortes en matière de politique urbaine. La Politique de la ville doit être un ensemble de mesures et d'initiatives publiques tendant vers une série d'objectifs moins vastes que celui de « la fin des ghettos ».

2. Typologie des quartiers

- Des îlots de pauvreté dans les villes et villages



La «Cour des Miracles », Athis-Mons.

Dans le contexte français, la pauvreté apparaît au départ au centre des villes ou dans les petites villes périphériques. Ensuite, apparaissent progressivement les cités d'urgence, les cités de transit et enfin les HLM qui retranchent les plus démunis vers les zones de plus en plus périphériques.

Dans le Paris des années 30, voici un ancien quartier situé dans la banlieue sud de Paris, la Cour des miracles d'Athis-Mons. Les quartiers précarisés, qui recueillaient les populations les plus pauvres, étaient constitués de petits îlots centraux dans les villages périphériques.

- Les bidonvilles en périphérie

A partir des années 20, une tolérance s'installe quant à l'installation des gens en périphérie. On estime que les fortifications de la ville n'ont plus leur utilité au lendemain de la guerre 14-18. Une série de roulottes occupées par les « biffins », ceux qui faisaient la biffe, la récupération des métaux. Les bidonvilles illégaux se constituent ainsi en périphérie de Paris, et serviront de logements précaires d'urgence au lendemain de la guerre de 39-45.



Le bidonville à Paris vers 1930.

- Les cités d'urgence de l'Abbé Pierre

Suite à l'appel de l'Abbé Pierre durant l'hiver 54, des cités d'urgence sont construites, on parle de « logements économiques de première nécessité » (LEPM HLM), ces camps Emmaüs s'installent à Neuilly Plaisance et Noisy-le-Grand à l'Est de Paris.

Ces cités d'urgence font la transition entre le milieu rural dont était issue une bonne partie de la population et le milieu urbain en frontière de l'agglomération parisienne. Sur la photo en frontière de Versailles. Ces habitations sont de plein pied, avec un petit jardin. Ayant été construites dans l'urgence, beaucoup de malfaçons sont constatées.

Ces maisons ont été une chance d'insertion dans la ville via une structure d'habitat léger. C'est la différence avec les grands ensembles.



Cité d'urgence de l'Abbé Pierre, Neuilly Plaisance.

- Les grands ensembles et la diversité

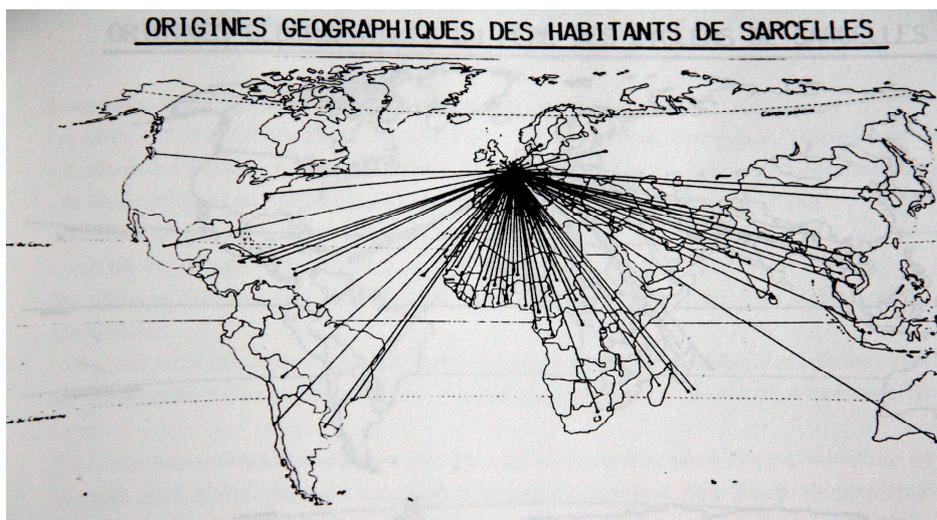
Sur la photo, nous voyons le grand bidonville « portugais » au premier plan et en arrière-plan les barres de la Courneuve 'les Quatre Mille'. Cette barre abrite près de 1500 personnes dans 365 logements. La taille d'un gros village.

Comment gérer cela, compte tenu de la démographie galopante, de l'arrivée massive d'immigrés notamment du Portugal ? Comment gérer les problèmes de bruits, de voisinage, de gestion urbaine de proximité, problème d'équipement, d'école, etc. ?

Le principe de base des années 1960-1970 était de casser les ghettos en dispersant les populations de même origine dans les différentes barres (Courneuve, Champsigny, Argenteuil, Saint Denis, Aubervilliers, Nanterre, etc...). L'objectif était d'éviter le communautarisme, principe tout à fait contestable étant donné que les immigrés se retrouvaient sans repères, sans réseau de solidarité. Ils se retrouvaient ainsi dans les étages des grands ensembles, démunis.



La Courneuve et le bidonville du Fran-Moisin, Seine-Saint-Denis.



Les origines géographiques des habitants de Sarcelles.

A Sarcelles en 1990, on est dans une logique de mosaïque du monde. La morphologie urbaine, l'habitat est uniforme mais le peuplement est très divers. Sarcelles c'est 15 000 habitants et 82 nationalités. On retrouve cette pluralité dans la région parisienne, dans la région lyonnaise, lilloise, strasbourgeoise, toulousaine, marseillaise et nantaise principalement.

Comment vivre ensemble avec cette diversité ? Ce n'est pas simple et tout ce travail autour de la cohésion sociale est d'autant plus difficile aujourd'hui qu'on est dans une logique de chômage massif.

- **Les ghettos aux Etats-Unis : les exemples de New-York et de Los Angeles**

En France, on est en principe dans une structure organisée qui n'abandonne pas la ville, qui investit pour réhabiliter dès que cela est possible. Aux États-Unis, la ville est souvent laissée à l'abandon faute de moyens, du moins, la ville laisse à l'abandon certains de ces quartiers. La photo représente la banlieue de New-York, Newark. La ville de Detroit est le symbole du chaos urbain avec la grande crise qui a affecté l'automobile. L'impression n'est pas immédiate, ce sont de petits détails qui font que l'on a une grande précarité.



Newark : le chaos urbain, banlieue de New-York, 1990.

III. Les logiques ségrégatives visibles et invisibles

Le risque du ghetto c'est la communauté fermée. Aujourd'hui on a l'impression que l'espace urbain est réduit à deux logiques. D'un côté, la ghettoïsation avec un quartier stigmatisé, fermé. Et de l'autre, une logique de 'club' avec des zones réservées, pour les gens les plus riches qui ont les moyens, les moyens aussi de leur sécurité avec la mise en place de codes électroniques à l'entrée des quartiers. Cela a commencé en Amérique latine et aux États-Unis. Il ne faut pas généraliser car cela ne touche que 5 à 10% de la population. Mais ce sont des éléments d'interrogation de ce que pourrait être la ville de demain : un ensemble fragmenté de quartiers, sans relation et protégés de la misère du ghetto.

Concernant l'évolution des '*Gated community*'¹ de 1866 à 2000, c'est intéressant de savoir qu'au siècle dernier il y avait déjà des rues privatisées. On trouve des '*country clubs*' à partir des années 1920-1930 au Chili, en Argentine, au Brésil, etc. On voit apparaître des communautés de retraités dans les années 1960, des personnes âgées qui ne veulent vivre qu'entre elles. J'ai visité, par exemple, à Montréal Nord, un quartier qui était interdit aux moins de 60 ans, les enfants étant considérés comme nocifs parce qu'ils sont bruyants et incontrôlables, etc. Certes, cela paraît un peu aberrant chez nous. À partir des années 1970-1975, on observe une progression rapide des '*Gated community*', une diversité des formes d'enclavement du côté des riches et du côté des plus pauvres.

Les logiques ségrégatives de ce type sont à la fois visibles et invisibles. Elles sont visibles pour des communautés fermées qui s'entourent des barrières électroniques, mais sont invisibles dans nos quartiers en métropole comme en Guyane.

La ségrégation invisible fait appel à ce que l'on définit comme des ruses de l'esquive. On va esquiver, contourner un quartier de manière indirecte ou non-dite, à travers le choix de telle ou telle école pour les enfants, du choix d'un logement. On va esquiver les populations jugées à problème, les emplois secondaires mal rétribués.

Je vais laisser la parole à Frédéric PIANTONI et à l'assemblée. Merci.

¹ J. BLAKELY, quartiers résidentiels dont l'accès est contrôlé et dans lesquels l'espace public est privatisé.

LES DEBATS

Frédéric PIANTONI

Merci beaucoup pour cet exposé tout à fait éclairant. Je voudrais souligner que vous avez publié deux ouvrages qui sont essentiels :

- *Banlieue, Ghetto Impossible ?*, 1994, réédité en 1998 aux éditions de l'Aube.
- *Les banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales* dont le cas de Sarcelles que vous venez de présenter montre tout à fait la pertinence.

Avant de donner la parole à la salle, je vais présenter très rapidement mon intérêt pour ces quartiers.

Mon approche n'est pas issue de la géographie urbaine ou de l'aménagement, et donc en lien indirect avec la Politique de la ville, mais bien plutôt sur ces questions d'immigration dont vous avez parlé et sur leurs connections notamment pour les individus qui habitent ces espaces disqualifiés. Ces quartiers que l'on désigne comme disqualifiés sont finalement des pivots pour l'intégration d'un espace international à l'intérieur même, d'une échelle comme la ville de Cayenne, celle de Saint-Laurent du Maroni voire même de Kourou.

Autrement dit, on observe une transposition de ce qui se passe à l'échelle internationale et ce que l'on va observer en matière de circulation migratoire, produits, hommes, *etc.* à une petite échelle. Je reviens sur l'économie informelle parce qu'elle est tout à fait notable en Guyane. Elle apparaît ici comme un facteur de régulation de l'économie régionale. Comme l'immigration apparaît comme une variable d'ajustement par rapport au marché du travail. On observe bien dans la structuration de ces espaces que la Politique de la ville intervient *a posteriori*.

Je vais peut-être donner quelques éléments relatifs à la situation démographique et économique de la Guyane puisqu'elle impacte lourdement sur la structuration urbaine.

En premier lieu, il faut rappeler qu'en Guyane entre 50 et 65 % de la population a moins de 20 ans, en fonction des espaces évidemment. La situation saint-laurentaise diffère de la situation cayennaise. La question économique se pose en matière d'emploi. Elle se pose en matière de poli-activité pour la plupart des ménages, y compris d'ailleurs ceux qui ont un emploi dans la Fonction publique, en raison d'une hyper dépendance aux transferts métropolitains. Concrètement, par un calcul assez rapide, on s'aperçoit que depuis pratiquement 1998, la dotation globale de l'État n'a pas changé. Par contre, en terme démographique, le PIB/habitants s'affaiblit avec pratiquement un ménage sur quatre qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Ceci est considérable.

La question de l'emploi, celle de l'économie locale se pose sur ces quartiers. Et à tel point que la durabilité de la Politique de la ville, à mon avis est en question. Puisque l'on s'aperçoit que ces espaces sauf, quand on les éradique *manu militari*, restent en place longtemps. Je pense évidemment à Baduel, il y en a d'autres comme la Crique, *etc.*

On s'aperçoit aussi que cette Politique de la ville qui touche, par exemple le centre de Cayenne, va, comme à la cité des 'Quatre Mille' et du Franc-Moisin, toucher toute cette population, pas forcément en banlieue, mais dans une certaine forme de périphérie à

Matoury et à Cogneau-Lamirande. On s'aperçoit que l'on va retrouver à la MATINE² aujourd'hui, des migrations de plus en plus fréquentes vers un nouveau quartier qui est de la zone industrielle de COLLERY à Cayenne. Finalement la Politique de la ville subit directement des contraintes structurelles qui la dépassent.

On associe la question de la disqualification à la banlieue et fatalement à la pauvreté. Autrement dit, la question sociale est associée à la question spatiale. Et à mon sens, c'est peut-être l'un des premiers éléments de débat. Il faudrait probablement ici dissocier ces deux aspects. Par exemple, si je prends le cas de SABLANCE³, que peut-être tout le monde connaît. Il y a eu effectivement une disqualification en terme spatial et encore, mais pas une disqualification sociale.

La deuxième partie du débat, si vous voulez bien, je l'orienterai vers la question des agences. Sur la question du centralisme, de la mondialisation de ces espaces et du coup, de la perte d'un échelon local qui faisait la force de la Politique de la ville. Ce que l'on n'a pas en Allemagne en particulier. Cela me paraît intéressant.

Et enfin, dernier point du débat, la question de la temporalité dans la Politique de la ville. Est-ce que cela dure ? Est-ce que cela ne dure pas ? Finalement est-ce que toutes les stratégies résidentielles qui pourraient montrer une forme de stratégie d'évolution sociale sont opératoires en Guyane ?

1) JEUNES ET EMPLOI

Alain COLOMBANI, DDJS de Guyane.

Par rapport à tout ce que vous dites, il y a en toile de fond le problème de la jeunesse et du lien avec la banlieue, vous n'en avez pas tellement parlé.

Hervé VIEILLARD-BARON.

À Paris, l'observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) a été créé en 2003. Cet observatoire publie un rapport annuel. On s'aperçoit que 40 % en moyenne des jeunes de 15 à 24 ans dans les zones urbaines sensibles sont au chômage. Ce qui veut dire que certains quartiers comme en Guyane peuvent avoir 50 ou 60 % de chômeurs dans leur secteur. 60 % de chômeurs c'est intolérable et inacceptable.

Que faire ? Travailler sur l'insertion, sans doute. Travailler sur la scolarisation dans le cadre des programmes ambition-réussite qui touchent les zones d'éducation prioritaire. Travailler aussi sur des contrats adaptés à travers les centres de formation professionnelle, des stages, mais aussi des emplois rétribués sur un laps de temps défini.

Le problème étant la pérennisation de l'emploi. Aujourd'hui, on a un chômage massif, un développement de la massivité des contrats précaires (CDD ou intérim). Cela est valable en Métropole comme en Guyane. En Guyane le régulateur est largement informel. Mais à terme ce n'est pas la solution.

Est-ce qu'on peut penser qu'une nouvelle dynamique économique permettra à la métropole comme à la Guyane de retrouver le plein emploi ? De grands programmes d'aménagement, nécessaires en Guyane, favoriseraient le développement de routes, d'infrastructures,

² Quartier informel de Cayenne

³ Grand bidonville situé sur la commune de Macouria et peuplé essentiellement de Haïtiens.

d'équipements, de plans d'aménagement urbain, de voirie et enfin de services. Il y a beaucoup de secteurs à développer et d'emploi à créer (industriel, bâtiment, artisanat et puis commerce, administration, etc...).

Est-ce que derrière, il y a vraiment une volonté politique de résoudre ce problème en mettant les moyens ? Tout n'est pas uniquement une question de moyens. C'est aussi une question de volonté. Le problème c'est que souvent la Politique de la ville associée aux aides sociales devient une politique d'assistance. Elle a tendance certaines fois à s'enfermer dans l'assistance. Face aux difficultés pour l'emploi légal, face aux difficultés en matière d'embauche, avec la discrimination à l'embauche, une partie des jeunes va se contenter d'aides sociales ou d'assistance, comme le quartier va se contenter de l'assistance de la Politique de la ville.

Donc cet enfermement dans l'assistance est très problématique au bout du compte. Il ne donne pas le tonus nécessaire au changement. Il faut travailler cette question avec tous les partenaires. Tout le monde doit être associé, car il s'agit d'un enjeu politique majeur.

2) LA POLITIQUE DE LA VILLE EST-ELLE UN « ECHEC » ?

Jean-Raymond PASSARD, Président du CRPV Guyane.

Il semblerait qu'on soit dans une situation d'échec. Globalement, quand on observe cette disqualification visible et invisible des quartiers, la question qui reste posée aujourd'hui concerne la possibilité d'une autre approche.

On voit qu'aujourd'hui dans l'organisation et dans la définition des quartiers prioritaires que la Politique de la ville se base sur le zonage et la détermination de quartiers en difficulté. C'est vrai que dans notre réflexion, nous sommes en grande discussion concernant les prochaines contractualisations. On serait plus sur une notion de projets, car ces zones prioritaires bougent énormément, les habitants de la MATINE migrent peu à peu, c'est le cas également pour d'autres quartiers précaires. Donc, nous sommes davantage sur une notion de projets que dans une vision géographique de la précarité.

Est-ce qu'il y existe des réponses une fois que les éléments de disqualification sont posés ? Par exemple, l'urbanisation a amplifié la disqualification de certains secteurs quand on voit les grands ensembles. Ceci est un échec à mon sens.

Frédéric PIANTONI.

Je ne sais pas si on peut parler « d'échec ». Mon sentiment est que finalement la Politique de la ville génère d'autres formes urbaines. C'est-à-dire quand on observe la mise en place d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur le centre de Cayenne, on s'aperçoit que le quartier Cogneau-Lamirande explose. Quand on met une RHI sur Cogneau-Lamirande on s'aperçoit que TERCA⁴ est se densifie. Quand on met en place une RHI sur un quartier, ceci est une porte d'entrée à des formes de régularisation administrative.

On s'aperçoit finalement que ce sont des systèmes globaux qui sont interrogés et qui sont des logiques sociales, plus que des logiques territoriales.

Dans le même temps la notion de disqualification et la notion de stigmatisation de ces espaces n'est pas si forte que cela. Je me souviens très bien de l'étude et de l'enquête

⁴ Bidonville situé derrière la zone industrielle de COLLERY à Cayenne.

menée par le CRPV Guyane sur les discriminations. Ce qui frappe, c'est qu'à l'exception de la Crique⁵, aucun quartier finalement n'était stigmatisé. On demandait aux gens s'ils avaient l'habitude d'utiliser des '*chemins chiens*' (traverses, impasses protégées) dans les stratégies d'évitement, dans les contournements. On nous disait « *Non pas du tout, moi j'y vais parce que je connais des gens* » ; « *Est-ce que vous ressentez un danger ?* » « *Pas du tout, à part la Crique* ».

La Crique est un vieux quartier d'immigration, ce que l'on appelle un sas migratoire qui finalement pose, toutes proportions gardées, moins de problèmes que les autres en matière de disqualification de l'habitat. La politique de la ville peine à répondre sur ces quartiers et du coup on substitue cette incapacité en entrant pas une aide ponctuelle et technique. J'ai l'impression qu'on intervient de plus en plus sur ces quartiers pour des questions de salubrité, la direction de la santé intervient dans ce registre là pour requalifier le quartier. Finalement la forme que prend la Politique de la ville devient ponctuelle et technique (technicisée) pour des questions qui ne se préoccupent plus du tout de l'intégration de ces micro-espaces dans la structuration de la ville globale. Je dirais, qu'à priori, on a beaucoup de mal à le faire. Étant donné que même en proposant des solutions alternatives en matière de logement social, la situation des individus qui habitent ces quartiers, fait, qu'ils ne peuvent pas prétendre à des logements sociaux.

En développant tout un chapelet de villes nouvelles autour de l'agglomération cayennaise, je doute que ces quartiers vont disparaître. Ou peut-être qu'on mettra un coup de bulldozer sur des espaces en disant que de toute façon c'est illégal. Mais en attendant toutes ces personnes se logeront dans les interstices disponibles.

3) LE ROLE ET LES LIMITES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE.

Hervé VIEILLARD-BARON.

J'ai fait partie des commissions d'évaluation de Michel DELEBARRE en 1991-1992, Ministre de la ville à l'époque.

On a trop demandé à la Politique de la ville. Par conséquent, on juge « l'échec ». En fait, je pense qu'on peut parler d'insuffisance plutôt que d'échec. Le problème de la Politique de la ville c'est qu'elle est mal nommée. La Politique de la ville est une série de mesures en direction de quartiers difficiles. Dès le départ à travers la nomination, on constate déjà l'écart entre l'ambition et les moyens réels. Et on la juge à son niveau d'ambition et pas à son niveau de moyens.

Il y a des réalisations issues entre autre par des financements de la Politique de la ville qui sont assez intéressantes. Je pense à la Courneuve, au quartier du Blosne à Rennes, un espace de grand ensemble peu dense qui a été très bien requalifié.

Une vraie requalification est synonyme d'une réelle mobilisation politique conjuguant les moyens de la Politique de la ville et d'autres sources de financements et d'interventions. Une fois l'espace urbain requalifié, les quartiers deviennent muets, on n'en parle plus.

⁵ Quartier au Sud du centre-ville de Cayenne.

Ce que l'on peut dire c'est qu'on est toujours entre l'urbain et le social. On a voulu penser que le territorial pouvait être un espace de requalification active. On peut réhabiliter, on peut désenclaver et faire des rues mais s'il n'y a pas de travail et pas de moyens financiers consacrés à l'action sociale alors le projet urbain n'aboutira pas.

Je voudrais apporter un point de détail sur la réforme des ZUS. Il y a une loi en 2007 qui demande une révision des ZUS tous les cinq ans, de manière à ne pas entériner la géographie prioritaire. Aujourd'hui on va dans le sens d'une diminution du nombre de ZUS alors que l'avancement de la Politique de la ville nous laisse entendre qu'il y a de plus en plus de quartiers en difficulté. Il y a 751 ZUS mais 1500 quartiers traités, une ZUS pouvant comprendre plusieurs quartiers prioritaires. Il y a également des quartiers hors ZUS qui peuvent être pris en compte dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). En 2007 on a voulu alléger la Politique de la ville en passant des Contrats de ville aux CUCS. Au lieu des 1500 quartiers visés avec les contrats de ville, on est passé à 2500 quartiers en CUCS. Il faut cibler l'action sur les quartiers prioritaires, d'où un classement en trois types de quartiers aujourd'hui (priorité 1, 2 et 3).

On compte entre 200 et 300 quartiers de priorité 1 qui bénéficient de la solidarité nationale, ils font l'objet d'opération de rénovation urbaine grâce à des moyens massifs délivrés par l'ANRU et la Caisse des Dépôts. Il s'agit de 200 à 400 millions d'euros par quartier pour la rénovation, la démolition-reconstruction, la réfection de la voirie, l'arrivée de nouveaux équipements.

Et puis, il y a les quartiers qui sont moins gravement touchés où l'on fait fonctionner la solidarité de l'État et de la Ville. Les quartiers les plus faiblement touchés doivent être pris en charge normalement par la solidarité intercommunale, dans le cadre de la communauté de communes, d'agglomération ou urbaine.

L'État, à la fois, s'engage sur des grosses opérations à travers des agences nationales et en même temps se décharge sur les collectivités territoriales pour les autres quartiers.

Joachim HYASINE, Président de l'association Secours guyanais.

Il me semble que nous souffrons ici en Guyane de disqualifications majeures qui seraient pour moi d'abord celle de l'éloignement de tout centre décisionnel. On pourrait appeler cela disqualification de la continuité territoriale. Ces disqualifications majeures sont encore plus importantes pour l'Ouest, l'est et les communes isolées. Elles posent de façon cruciale le problème du développement de la Politique de la ville et de tout ce qui gravite autour : habitat, scolarisation, santé, accès aux droits... Est-ce que la Guyane ne serait pas d'une façon générale disqualifiée d'office ?

Vous avez parlé de villes nouvelles, peut-on vraiment employer ce terme alors que nous ne pouvons même pas y appliquer les politiques de cohésion et de développement des villes telles qu'elles devraient exister dans notre département.

En Guyane, nous souffrons également d'une disqualification par l'image, la Guyane a véhiculé et véhicule toujours une image très négative liée à l'esclavage, au bagne.

Frédéric PIANTONI.

Effectivement, la Guyane connaît des problèmes structurels en matière de développement et de production de richesse depuis à peu près trois siècles et demi. Quand on va puiser dans l'histoire de la colonisation et qu'on remonte jusqu'à une période tout à fait récente, des contraintes sévères et lourdes pèsent sur la Guyane. Cela éclate véritablement à cause de la

question migratoire qui est souvent désigné comme le bouc émissaire. Alors, évidemment ces contraintes ne peuvent pas faire l'objet d'un débat ici. Il faudrait probablement que les politiques s'emparent de ces questions fondamentales qui impactent sur la totalité des décisions. Je pense qu'il faudrait recentrer la question sur la Politique de la ville et surtout sur les outils.

Je voulais aborder la question fondamentale des interlocuteurs. Toutes les personnes qui sont confrontées à une procédure de RHI se heurtent à la question de l'interlocuteur. Souvent c'est le président de l'association de quartier voire même le pasteur de l'église qui intervient. Si vous allez sur le terrain, dans les quartiers, vous vous apercevrez que chaque quartier possède son propre lieu de culte. L'église représente souvent le seul interlocuteur du quartier. Ce sont eux qui vont donner une légitimité de la présence ou non de la population. Si une RHI ou si la rumeur d'une RHI se met en place, cela génère une croissance des questionnements liées au peuplement et à sa légitimité. Les interlocuteurs peu scrupuleux, utilisent leurs positions à des fins paternalistes et aussi électoralistes. La question des interlocuteurs se pose ici avec beaucoup d'acuité.

Nahel LAMA, responsable aménagement CCCL Guyane.

Monsieur VIEILLARD-BARON, vous avez dit que les mots sont des pièges et vous avez parlé du ghetto. Est-ce que par rapport à cette définition, il n'y a pas tout simplement une dimension esthétique ? J'avoue que la première fois que j'ai entendu le terme de ghetto français, j'étais un petit peu étonné. Est-ce qu'il ne faut pas trouver un terme pour parler de ces quartiers qui sont caractérisés par le manque : manque de sécurité, de salubrité, d'accompagnement à la parentalité...

Partout en France et dans les DOM-TOM il y a un 'Chicago'⁶. Je me souviens avant qu'à Cergy-Pontoise c'était la 'Colombie', 'Sarajevo', 'Babylone'. La dernière mode c'est 'Gaza'. Est-ce que le dénominateur commun n'est pas « le manque » finalement ?

Hervé VIEILLARD-BARON.

Par rapport à l'image négative que véhicule la Guyane, je pense qu'il faut surmonter le passé. C'est quelque chose de difficile. Aujourd'hui, on s'inscrit plutôt dans des logiques de projets donc sur l'avenir. Sarcelles, dans les années 1960 était qualifiée de cité dortoir. On a même créé une maladie pour les habitants du grand ensemble de Sarcelles, la « sarcellite ». C'était la maladie liée à l'isolement, à la dépression, à la vie en étage, à l'absence de solidarité, etc.

A Sarcelles aujourd'hui, on ne parle plus de « sarcellite », cela a été surmonté pour mieux se projeter dans l'avenir, avoir des perspectives nouvelles. L'enfermement dans le passé mène à des processus de victimisation qui n'est pas porteuse d'avenir.

Il faut arriver à comprendre et à saisir les nouvelles logiques de l'économie, puisque qu'elle est porteuse en matière d'emploi. C'est là-dessus que vont se raccrocher les jeunes.

Il faut surmonter le passé compte-tenu des logiques migratoires nouvelles qui ont changées, compte tenu du niveau de vie en Guyane par rapport aux autres pays d'Amérique du Sud. Il faut voir tout ça, étudier les différentiels de niveaux de vie, les différentiels de conception de la ville et travailler sur des projets adaptés au contexte.

⁶ Une partie du quartier Village Chinois situé dans Cayenne est surnommé Chicago. C'est un lotissement d'habitat informel, peuplé de brésiliens et de dominicains.

La Politique de la ville n'est pas un tout en soi. On ne peut pas l'accuser systématiquement. Elle fait ce qu'elle peut avec les faibles moyens qu'elle a. C'est une politique secondaire pour le Gouvernement, même si on parle de quartiers prioritaires. Il y a des effets bureaucratiques qui conduisent à de mauvaises adaptations des réalisations locales. La Politique de la ville est un levier, elle ne peut se substituer aux politiques ordinaires, aux politiques de droit commun. Il faut à travers la Politique de la ville réactiver les politiques de droit commun, de services publics globaux pour le local.

Je crois qu'il faut aussi se méfier de l'instrumentalisation qu'il y a derrière le mot ghetto, c'est une manière de réduire le problème à une image disqualifiée alors qu'en fait il y a un bouillonnement derrière ces territoires avec une très grande diversité et une capacité d'innovation forte. Il faut saisir cette créativité même si elle se fait au départ dans un cadre semi-légal ou totalement illégal. Les associations et responsables locaux doivent saisir cette capacité d'innovation pour encourager la promotion et la requalification de l'image du quartier.

Le problème de la Politique de la ville est qu'elle s'impose au quartier et souvent sans concertation avec les habitants, sans réflexion collective initiale. Il faut un moment pour qu'elle soit prise en compte et qu'elle devienne le fait même des habitants.

La Politique de la ville sera efficace quand elle sera intégrée et qu'elle pourra donner lieu à une forme de mouvement collectif pour un mieux-être, pour un avenir, pour les jeunes au sein d'une communauté d'agglomération, au sein d'un département, d'une région d'Outre-mer et au sein de la France entière.

Il y a là quelque chose à promouvoir pour l'avenir, en liaison avec l'Europe qui a des moyens, qui intervient ponctuellement, mais pas suffisamment en Guyane. Mais qui intervient quand même dans le cadre des régions ultra périphériques de l'Europe.

4) **L'IMPLICATION DES AUTRES POLITIQUES DANS LES QUARTIERS.**

Jean-Raymond PASSARD, Président du CRPV Guyane.

Lorsqu'on parle des politiques descendantes ou des politiques ascendantes, c'est précisément d'interroger le lien entre l'Etat et les quartiers. Aujourd'hui même s'ils sont faibles, la Politique de la ville bénéficie de crédits spécifiques, qui lui permettent d'avoir une action ciblée. Et théoriquement, on a un certain nombre de chefs de projet en relation avec les besoins du terrain.

Je ne parlerais pas de disqualification de la Guyane, mais qu'il y a bien des politiques nationales qui ne peuvent pas s'appliquer telles qu'elles au niveau local. Et quand on descend à l'échelle du quartier, on retombe encore plus sur cette problématique. Cela va être encore plus difficile opérationnellement car les agences nationales envoient des appels d'offres pour des projets formatés qui ne permettent pas de répondre précisément et de jouer l'effet de levier. Aujourd'hui on demande le droit à l'expérimentation, donc de nouveaux crédits, on doit être dans l'innovation et avoir sur les quartiers, un certain nombre d'interlocuteurs permettant de mettre en œuvre des projets innovants.

Frédéric PIANTONI.

Effectivement ces quartiers ont des ressources économiques.

Ces quartiers sont des lieux d'enfermement mais cela ne veut pas dire qu'il ne s'y passe rien. Il y a de la ressource et du travail dans le quartier. Simplement la disqualification administrative, foncière, etc. fait que tout cela a du mal à se concrétiser légalement.

Par exemple un couturier qui travaille pour une population étrangère au quartier, notamment lors du carnaval, sera-t-il considéré au titre d'une économie légale ? Puisqu'il donne et redistribue du travail, de la main-d'œuvre sur le quartier, finalement comment cette notabilité peut-elle s'exprimer ? Et en même temps concrètement, cette notabilité est reconnue, pourquoi ? Elle est reconnue parce qu'elle s'inscrit sous la forme de normes sociales qui apparaissent en déviance par rapport à la société globale.

Dans le cas d'entrepreneurs originaires du Brésil, ils ont une capacité à investir, mais ils se retrouvent bloqués par le système. Alors, ils le font dans un autre cadre, informel. Et cela pose un vrai problème, puisque les formes de reconnaissance diffèrent des attentes des pouvoirs publics.

On aurait peut-être intérêt à regarder du côté de l'Espagne où l'on a introduit des formes de régularisation de ce type d'économie associée à des formes de régularisation administrative, qui a fait gagner au pays quelques dizaines de points dans le produit intérieur brut. Comme nouveau chemin de réflexion de la Politique de la ville sur ces quartiers disqualifiés, cela me semble être une ouverture.

Marie Laure Sophie, coordinatrice ASV de Cayenne.

J'ai du mal à comprendre votre propos. Aujourd'hui, pour survivre les sociétés se placent en clandestinité et travaillent de manière illégale. J'ai du mal à comprendre comment les microsociétés illégales peuvent entrer dans une démarche légale, alors que les sociétés qui effectivement sont dans cette démarche de légalité sont contraintes à des logiques de survie.

Frédéric PIANTONI.

Vous avez tout à fait raison. C'est probablement une des raisons pour lesquelles le chiffre du statut d'auto-entrepreneurs en Guyane a explosé. Dès que les entreprises commencent à avoir de la main-d'œuvre, les coûts de production répercutés sur les produits sont énormes. Et dans le cadre des quartiers disqualifiés, je crois qu'il y a des solutions économiques palliatives à rechercher. Maintenant plus encore dans le cadre de la Politique de la ville puisque ces notabilités vont s'expliquer par ce truchement essentiellement. Effectivement, cela rejoint les aspects dont j'ai parlé tout à l'heure. La Politique de la ville se retrouve à endosser des contraintes sur laquelle elle n'a aucune prise et on lui demande tout. Cela pose une réflexion antérieure en matière économique et sur les outils pour développer l'insertion. Que proposer ? Dans quelle mesure peut-on avoir une élasticité qui permet de conserver une frange informelle ? Quelle est la part de l'officiel et du non officiel ? Comment la Politique de la ville s'inscrit-elle dans cette réflexion ?

Sylviane LINDAU, chargée de mission Prévention de la délinquance/Citoyenneté, DSRU de Cayenne.

On s'aperçoit que les collectivités locales ne sont pas très impliquées au niveau de la réflexion. Il me semble que la réflexion que nous menons concernant la disqualification devrait aussi associer les politiques, puisque ce sont eux justement qui peuvent changer la tendance et faire que la Politique de la ville ne soit pas une politique d'assistance. On s'aperçoit, effectivement sur le terrain que le droit commun est peu mobilisé par les

associations. Elles attendent que la Politique de la ville continue de répondre à leurs besoins et à toutes les actions qu'elles peuvent mener dans les quartiers. Et la tendance n'a pas été inversée par les CUCS. Au contraire on s'aperçoit que de plus en plus d'associations, même si elles ont été associées au développement du CUCS, sont toujours dans cette logique d'assistance. Elles perçoivent la Politique de la ville comme le premier pourvoyeur de fonds pour développer leurs actions au sein des quartiers. Alors, par rapport à la prochaine contractualisation, comment devons nous travailler pour que les collectivités locales, puissent se saisir de cette opportunité pour le développement d'un projet de ville ?

Hervé VIEILLARD-BARON.

Au démarrage de la Politique de la ville dans ce que l'on appelait la politique de développement social des quartiers, on organisait de grandes réunions entre partenaires, avec différents groupes institutionnels. Il y avait des groupes d'action sociale ou d'action culturelle, la gendarmerie, la police, les éducateurs, les assistantes sociales locales, les représentants de la zone éducative prioritaire, les enseignants etc. On discutait des projets et des innovations possibles. La Politique de la ville devrait être une politique de projets et d'innovations en tenant compte des contextes locaux spécifiques. Le problème constant de la République, c'est la continuité territoriale avec l'égalité et l'équité pour tous.

Il faut tenir compte des contextes locaux et en particulier du contexte guyanais, qui impose naturellement des modifications, des inflexions aux directives nationales. On ne peut pas demander exactement les mêmes cases à remplir avec la même bureaucratie en Guyane et en Métropole.

Les élus locaux sont indispensables dans le partenariat. Il faut que les politiques soient partie prenante des nouveaux CUCS, que les associations fassent valoir leur capacité d'innovation au niveau politique et qu'elles fassent valoir les dysfonctionnements. C'est là que tout se joue.

5) QUELLE GOUVERNANCE POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

Audrey LIBRE, chef de projet DSU de Matoury.

Je voulais aborder le problème de la Gouvernance de la Politique de la ville en Guyane et du lien que l'on peut faire avec les agences au niveau national. En effet je pense que nous ne rentrons pas du tout dans le cadre des agences.

Hervé VIEILLARD – BARON.

La Gouvernance est, en fonction du nombre de sites, du nombre de communes concernées, toujours problématique pour la Politique de la ville. Au départ, quand j'ai commencé, la Gouvernance n'était ni étatique, ni communale. C'est-à-dire que le chef de projet était payé pour moitié par la ville, pour moitié par l'État. Il y avait cette volonté de mixer les choses. Aujourd'hui la tendance est plutôt à la municipalisation de la Politique de la ville sur certains domaines. En tout cas en Métropole, il y a beaucoup de chefs de projet qui sont maintenant entièrement rétribués par la Ville. Avec une intégration progressive du service Politique de la ville vers le bureau de l'urbanisme en liaison avec l'agence d'urbanisme locale. Ce n'est pas forcément le cas en Guyane.

Il y a plusieurs possibilités, selon l'état institutionnel local, l'état des bureaux et les compétences locales, on arrive souvent à des compétences municipales qui sont reliées aux compétences intercommunales. C'est un double-jeu de compétences, communales et intercommunales en liaison avec la région qui subventionne en grande partie des actions. Donc il faut trouver des modalités d'équilibre entre commune, intercommunalité et région. Je ne sais pas comment vous vivez cela, mais cette question m'intéresse, je ne connais pas le détail sur Matoury.

Ketty SAINT-CLAIR, responsable Politique de la ville DRIV/DDE Guyane.

Au niveau de la DDE, par délégation du Préfet, nous gérons les crédits de la Politique de la ville. Nous sommes en prise directe avec les municipalités et les chefs de projet. L'Etat participe aux postes des chefs de projet. Force est de constater que nous sommes plus ou moins impliqués en fonction des municipalités dans les recrutements qui se font au niveau des chargés de mission et dans tous les dossiers qui sont traités. Malheureusement, c'est vrai qu'il y a de plus en plus de dispositifs et que nous sommes sollicités de toute part. Nous sommes de plus en plus 'lâchés dans la nature'. Etant donné que nous avons de moins en moins de représentants de la Préfecture qui viennent et qui s'impliquent vraiment sur les dossiers que nous menons.

Hervé VIEILLARD-BARON.

Vous n'avez pas de Sous-préfet à la ville ?

Ketty SAINT-CLAIR, responsable Politique de la ville DRIV/DDE Guyane.

Dans les DOM c'est un chef de service qui est délégué interministériel à la ville. Un Sous-préfet délégué à la cohésion sociale sera nommé en mai 2010.

Hervé VIEILLARD-BARON.

Vous évoquez très justement la diversité des actions, la multiplicité des dossiers à remplir et la difficulté qui en émane constamment. Cela veut dire que la Politique de la ville est de plus en plus illisible, au niveau au moins, de la cohésion sociale. Elle est lisible au niveau de l'ANRU, au niveau de certaines opérations RHI. Elle est illisible au niveau social parce qu'elle est trop dispersée. Il faut simplifier les choses et cibler mieux.

Ketty SAINT-CLAIR, responsable Politique de la ville DRIV/DDE Guyane.

D'autant qu'avec les moyens comme vous dites, nous avons vraiment l'impression que ce n'est pas une priorité du Gouvernement parce qu'on nous en demande toujours plus avec les mêmes moyens. Donc, fatalement nous sommes obligés de faire des coupes. Jusqu'ici, nous n'avons pas encore trouvé la formule pour l'ubiquité.

6) CONCERTATION ETAT ET ELUS.

Frédéric PIANTONI.

J'ai une question qui touche à la fois la concertation entre l'État, les collectivités territoriales et les associations. J'ai l'impression que les élus sont coupés de la société et des réalités locales. Il y a un déficit de concertation important entre une vision très techniciste de la part des organismes de l'État en matière d'aménagement et des ambitions mal affichées, ou des

projets et des compétences inexistantes, au niveau des collectivités. Ce qui fait que la notion de concertation passe assez mal. Je voulais avoir votre sentiment sur cette question, parce que cela me semble tout à fait prioritaire.

Ketty SAINT-CLAIR, responsable Politique de la ville DRIV/DDE Guyane.

Au bout de cinq ans sur ce poste en Politique de la ville, nous avons tissé des liens plutôt étroits entre les différentes municipalités et le service Politique de la ville. Nous essayons autant que faire se peut, de fonctionner en bonne intelligence avec aussi quelques administrations de l'État.

Frédéric PIANTONI.

Je me permets de vous dire cela, parce que dans le cadre des enquêtes que j'avais réalisées et des études que j'avais coordonnées pour le CRPV, j'étais frappé par le fait que les gens me disaient « Ah ! Enfin il y a quelqu'un qui vient. Nous on ne voit jamais personne » etc.

Ketty SAINT-CLAIR, responsable Politique de la ville DRIV/DDE Guyane.

C'est ce que j'expliquais, nous sommes de plus en plus sollicités sur divers dispositifs. Nous ne pouvons pas être à la fois en train de gérer les dossiers, assurer le versement des crédits alloués aux associations et être sur le terrain. Dans la mesure du possible, nous intervenons. Je suis sollicitée assez régulièrement, même le samedi. Je suis au sein des associations, ou au niveau des groupements. Nous essayons de ne pas perdre le contact avec les associations. Mais, il est vrai que nous ne pouvons pas être partout. Qui dit Politique de la ville dit les cinq villes en CUCS. Je ne peux pas être à la fois à Saint Laurent, à Kourou, à Matoury, à Cayenne ou à Rémire.

Frédéric PIANTONI.

Justement, qu'est-ce qui vous permet de prioriser ? Quels sont les paramètres que vous utilisez pour prioriser vos actions ? Qu'est-ce qui fait que vous allez choisir tel ensemble, tel projet, tel dispositif, tel site, en matière de réhabilitation ? J'ai une autre question : comment concilier des visions d'État qui ne sont parfois pas compatibles avec la vision qu'ont les élus, quand ils en ont ?

Audrey LIBRE, chef de projet DSU de Matoury.

Concernant les remontées du terrain, il y a des équipes DSU qui font remonter à l'État. On priorise nos actions en fonction de nos diagnostics locaux qui sont partagés. Justement pour ne pas dire que la population est éloignée des actions, elles prennent part à la réalisation de ce diagnostic. Ensuite nous faisons remonter nos stratégies d'intervention selon les cinq thématiques prioritaires des CUCS à l'État, qui valide par la suite. Comme disait Madame SAINT-CLAIR, l'Etat assiste aux Commissions de Réussite Educative et sur certains dispositifs. Mais ce n'est pas l'Etat qui choisit les actions sur les territoires de la Guyane. C'est la Ville et les élus qui jouent leur rôle d'élus dans cette concertation.

7) LA GUYANE S'INSCRIT-ELLE DANS LES APPELS A PROJETS ?

Frédéric PIANTONI.

Est-ce que les cinq thématiques CUCS sont-elles vraiment pertinentes ?

Audrey LIBRE, chef de projet DSU de Matoury.

Oui, je pense que les cinq thématiques sont pertinentes. Pour reprendre ce que disait Jean-Raymond PASSARD tout à l'heure, il est vrai que sur des appels à projets nationaux on ne s'inscrit pas. Nous n'avons pas la réactivité nécessaire. Je voulais ajouter que la Politique de la ville ne peut pas tout faire. Cela veut dire qu'à un moment donné, il est clair que le droit commun doit jouer son rôle. Mais après, c'est en termes de procédures, nous n'avons pas du tout les mêmes méthodes de travail. Alors, pour les associations, c'est de les mettre en danger que de leur demander d'aller s'inscrire dans le droit commun. C'est pour cette raison qu'essentiellement sur la ville de Matoury, elles sont financées à 100 % par la Politique de la ville. C'est vrai qu'on a une aide du Conseil général. Nos associations ne postulent pas sur des fonds DDJS, ni sur des fonds DRAC, ni sur ceux du Conseil régional.

Alain COLOMBANI, DDJS Guyane.

Cette tendance va se perdre. La future direction de la cohésion sociale, qui sera créée en 2011 va permettre, du moins on l'espère, de récupérer l'ensemble des missions dont on parle.

Nous venons de temps en temps aussi, au sein des dispositifs qui nous concernent et qui nous intéressent. Mais c'est vrai qu'il n'y a pas un tir groupé. Il n'y a pas un diagnostic partagé aujourd'hui au niveau des priorités de la Politique de la ville avec l'ensemble des acteurs qui sont concernés par cette politique. Mais on espère que dans les deux années à venir, la nouvelle configuration permettra plus de cohérence et rationalité.

8) LA QUESTION DES DIAGNOSTICS PARTAGES.

Hervé VIEILLARD-BARON.

Il y a des volets qui évidemment s'appliquent à la Guyane au premier chef et qu'on retrouve au plan national : Réussite éducative, Ateliers Santé Ville. C'est très important dans le contexte guyanais. Et toutes les questions liées à l'insertion, à la formation évidemment. Tout ceci s'applique en fonction d'un contexte local. Il faut faire remonter le contexte local et les nécessités du contexte au niveau national.

Comment se font les diagnostics partagés ? Sont-ils vraiment partagés, qui sont les partenaires et quels sont les éléments de partage ? La difficulté est de s'assurer de la légitimité des acteurs du diagnostic partagé ? La construction de ce type de diagnostics est complexe à mettre en oeuvre.

Frédéric PIANTONI.

En fait, c'était le sens de ma question quand je parlais de documents normalisés par rapport aux thématiques. Les associations qui entrent dans le cadre du diagnostic sont-elles connues sur le territoire ? Nous pourrions aussi travailler sur la question de la notabilité des associations. Est-ce que vous intégrez d'autres acteurs ?

Audrey LIBRE, chef de projet DSU de Matoury.

Pour le Diagnostic local de santé, je vais laisser Pascale DELYON en parler, parce qu'elle a utilisé un outil de partage communautaire un peu différent. De manière générale, on essaye de mélanger aussi les gens que l'on rencontre. Ce sont des associations qui ont une certaine notoriété sur le territoire, mais ce sont aussi de petites associations qui viennent de se créer.

Ce sont aussi des conseils de jeunes. Nous avons fait des tranches d'âges. Nous avons essayé de voir l'ensemble de la population pour qu'elle soit représentée.

Pascale DELYON, coordinatrice ASV de Matoury.

C'est vrai que la démarche Ateliers Santé Ville (ASV) a justement proposé une démarche qui n'est pas nouvelle. C'est en Seine-Saint-Denis que les premiers Ateliers Santé Ville ont été créés, en Guyane, nous nous sommes basés sur leurs méthodes.

Le diagnostic est partagé parce qu'il y a des entretiens avec les professionnels des secteurs sanitaire et social. Il est vrai que nous ne pouvons pas interroger tous les professionnels. Ils ne sont pas tous représentés en Guyane. Pour les associations à Matoury, nous avons désigné des associations référentes par quartier, c'est-à-dire celles qui étaient les plus actives, les plus représentatives. Nous avons interrogé ces associations et ensuite nous avons fait des débats dans les quartiers. Dans le cadre du diagnostic, nous avons réuni dans chaque quartier une population normalement assez représentative en termes d'âge, de sexe et de communauté.

Partagé, pourquoi ? Toutes les informations issues de ce diagnostic sont transmises aux habitants et ensuite aux professionnels qui ont été interrogés. C'est vrai qu'au niveau de la désignation de qui est le plus représentatif d'une communauté, d'une profession, c'est plus en termes de contact et d'actions réalisées sur lesquelles nous nous sommes basés. Mais je pense que cela a quand même donné des remontées d'informations assez représentatives. En tout cas pour ce qui est des quartiers de Matoury.

9) AMENAGEMENT, GOUVERNANCE ET CONCERTATION.

Aurélien BOUJOT, responsable Aménagement, DDE Guyane.

Je suis le responsable de l'unité aménagement urbain de la DDE, qui s'occupe notamment des projets de rénovation urbaine, des projets de résorption de l'habitat et des projets d'aménagements neufs sur la Guyane. Notamment les fonds régionaux d'aménagements fonciers urbains, fonds FRAFU.

Je crois qu'il y a une dichotomie qui s'observe parce que nous ne parlons pas forcément de la même chose. C'est-à-dire que d'une part, nous parlons de la Politique de la ville, à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et couvrant les actions de fonctionnement et d'autre part nous évoquons la question du projet urbain et de la requalification urbaine. Nous n'avons pas encore parlé de la question du montage du projet urbain. C'est-à-dire ce qui prend en compte la question du développement social et essaie de l'inscrire ou de le réinscrire dans une autre écriture de la ville et qui dépasse l'échelle du quartier.

Pour revenir sur la question de la Gouvernance, il y a aussi une forte dichotomie entre les acteurs de l'aménagement, de la rénovation et les acteurs des CUCS.

Ce n'est pas quelque chose qui est spécifique, à mon sens, à la Guyane. Mais c'est quelque chose qui est fortement ancré dans ce territoire et qui devra nécessairement évoluer. Lorsqu'on parle d'une direction de la cohésion sociale, on n'intègre pas la rénovation de logements. Nous parlons des deux membres d'un même homme, mais nous ne parlons pas de l'homme. C'est-à-dire du projet urbain qu'on peut essayer de construire. Cela me semble être un point de faiblesse actuellement.

Tous les projets, qu'ils soient de rénovation urbaine ou de résorption de l'habitat insalubre, à différents niveaux selon les collectivités, bien entendu, ne sont pas fondés spécifiquement sur un projet de développement social et sur un projet important de réintégration, dans les quartiers qui les entourent.

La deuxième difficulté dans la Gouvernance, c'est effectivement à qui on s'adresse ? Il y a une spécificité forte en Guyane de la transposition du travail et de la disqualification, notamment en projet urbain. Une des grandes questions de ce siècle et du siècle précédent sur le travail c'est la question de la maîtrise du territoire et de la capacité de pouvoir rendre un certain pouvoir aux habitants qu'ils soient citoyens ou non. Et cela c'est une des questions fortes de la Gouvernance et une spécificité guyanaise, à savoir qu'on a des habitants et tous les habitants ne sont pas des citoyens. Et pourtant, ils font le territoire, ils le vivent, ils ont des savoir-faire.

Je ne m'exprime pas du tout sur la question de la Politique de la ville version CUCS. Je parle pour l'aménagement. Le niveau de concertation dans l'aménagement (rénovation urbaine, RHI, aménagement neuf) est quasiment nul. Généralement, on est sur une concertation qui est une concertation officielle. Uniquement dirigée et actée par les textes, notamment, le Code de l'urbanisme et le Code de l'environnement. Et non pas sur une construction progressive à partir des pratiques et usages de la ville par ses habitants. On reste dans une dimension très technocratique tant au niveau de l'État que des collectivités.

Hervé VIEILLARD-BARON.

Je vous rassure tout de suite, en Métropole, c'est la même chose. Aujourd'hui, nous sommes dans une dissociation, voire même une dichotomie entre la rénovation urbaine et la cohésion sociale. Il faut d'une part réécrire et réinscrire le quartier dans la ville. Le problème c'est le lien entre le quartier et la ville. Tant qu'on se localise sur le local pur, on ne désenclave pas réellement le quartier. Il faut travailler sur le lien entre le quartier et la ville au niveau urbain, au niveau de la rénovation, au niveau du tissu et au niveau des habitants. Le niveau de concertation est très faible dans les opérations de rénovation urbaine, en Guyane comme en Métropole. On a imposé une participation obligatoire, mais en fait sur des niveaux techniques très élevés, il est donc très difficile de mettre au point une participation car on ne trouve pas les bons moyens et les bonnes méthodes. Sans concertation réelle, il n'y a pas de construction partagée de la ville, il y a une construction imposée d'en haut. Et c'est ce que l'on voit aujourd'hui, avec des moyens importants, du côté de l'ANRU.

Marie-Laure SOPHIE, coordinatrice ASV de Cayenne.

Lorsque vous dites qu'il faut trouver les bons outils. Je regarde ce qui se passe dans le quartier de la « rénovation urbaine » à Cayenne. On fait de la communication, on organise des réunions pour justement proposer de la concertation pour une meilleure réhabilitation. Je pense qu'il y a peut-être trop de communication, ou trop de liberté dans ce qui est proposé et qui peut effectivement paralyser et retarder le projet.

Laurence MALANDIN, chargée de mission insertion et activité économique au PDRU de Cayenne.

Effectivement, nous sommes dans une logique de désenclavement, de résidentialisation etc., et les gens ont peur. Il y a une véritable peur de sortir des sociétés organisées dans ce qu'on pourrait appeler des 'ghettos'. Les populations des quartiers, tel que la MATINE, à Cayenne, ont instauré un mode de vie. Je rejoins Monsieur HYASINE qui disait qu'on voudrait que les gens fonctionnent sur le même schéma que le nôtre, parce qu'on pense peut-être que le nôtre est le meilleur. Quand on leur parle de désenclavement, on a beau utiliser des mots qu'ils peuvent comprendre et connaître, quand on leur parle de relogement, ils ont peur car reloger cela signifie loin de la famille, loin des amis, dans un contexte complètement différent, avec une infrastructure et une organisation complètement différentes. Ils se demandent « *Est-ce que je serai toujours sur le même trajet ? Est-ce que mon enfant pourra toujours aller à l'école sans prendre le bus* » etc.

Et cela nous pose effectivement de gros problèmes. Trop de concertation tue peut-être la concertation. C'est vrai qu'il faut dire aux gens que « *C'est pour votre bien on va le faire, c'est une question de santé, de sécurité* ». Mais cela ne se passe pas comme cela, les politiques n'ont pas encore compris le discours à adopter. Les gens défilent à la Direction de projets pour nous dire « *Moi j'habite à tel endroit, qu'est-ce que je deviens ? Ma maison, qu'est-ce que vous en faites ? Je viens aussi parler pour mon voisin qui n'ose pas venir vous voir parce qu'il a peur* ».

Il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées, de dire on va faire comme ceci, comme cela. Je pense que c'est l'accompagnement après la concertation qu'on doit mettre en place pour ces personnes dans le cadre de leur relogement et de leur nouvelle vie. Car pour certains c'est réellement une nouvelle vie.

Frédéric PIANTONI.

Je reviens sur la photographie qu'Hervé VIEILLARD-BARON a montrée sur le Franc-Moisin et les Quatre Mille, l'éclatement de ce groupe. On est dans cette configuration, effectivement, les gens ont peur. Ils ont peur pour toute une série de raisons. Déjà parce que souvent, ils ne maîtrisent pas la langue, ils ne maîtrisent pas cette culture administrative qui est extrêmement pesante et qu'ils ne comprennent pas. Mais il y a aussi, de l'autre côté, au niveau de la Préfecture un barrage extrêmement fort. Il ne faut pas se le cacher. Il y a les jeux d'influences identitaires qui sont ici extrêmement forts. Effectivement, ils ne peuvent pas partir : il y a la question administrative, il y a la question du logement, vers où aller d'ailleurs ? Est-ce que la logique c'est de prendre ces micro zones et de les exporter dans des fentes périphériques ou dans des logements sociaux sur Matoury ou ailleurs ? Je ne sais pas, mais en tout cas la question de la mobilité se pose.

On parlait d'économie informelle et d'une logique d'enfermement dans les quartiers. Certes les gens sont enfermés, mais nous assistons à de véritables réseaux de solidarité organisés en fonction de l'origine, de la religion, du lien communautaire, etc...

À mon avis, il ne s'agit pas de faire comme à la Courneuve, à savoir, de reproduire un éclatement des structures communautaires. Si à l'époque il y avait la question du plein emploi, dans ce cas précis ces jeux de solidarité sont essentiels pour la structuration de l'acquisition de la ressource en terme de capital. Dans le cas guyanais, ce sont des gens qui n'ont accès à aucun emploi. S'il faut utiliser une voiture ou un deux-roues, cela va être beaucoup plus compliqué. On le voit par exemple à la résidence Arc-en-ciel.

Laurence MALANDIN, chargée de mission insertion et activité économique au PDRU de Cayenne.

Cela va encore plus loin que cela. Puisque nous avons des populations qui ne peuvent pas être relogées puisqu'elles sont présentes de manière spontanée. Ce que nous disent les enquêtes c'est qu'à peu près un ménage sur cinq peut prétendre à l'accès aux logements qui seront construits. Vous parliez de la Préfecture, sur la notion d'accompagnement, qu'est-ce que l'on fait de ces personnes ? Au mieux, on va déplacer le problème, au pire, qu'est-ce qu'on fait ? Quel est l'avenir de ces personnes ? La dimension sociale de la rénovation urbaine me préoccupe énormément.

Frédéric PIANTONI.

Elles vont repartir ailleurs, elles vont à CATECO (cf. page 28). C'est tout. Au bout d'un moment dès qu'il y a les moindres éléments d'une capitalisation économique, la maison qu'on a achetée à 500 euros, on la loue et puis on va ailleurs. C'est la mobilité qui quelque part est garante de la sécurité.

Hervé VIEILLARD-BARON.

Nous avons évoqué la question de la participation et de la mise en commun avec un problème d'accompagnement. On retrouve cela dans de nombreux quartiers. Et pour la résorption des bidonvilles en région parisienne, c'était la même chose. L'accompagnement social était une vraie difficulté. C'est pour cela que j'avais prévu de vous montrer quelques images de la résorption des bidonvilles il y a 40 ans en métropole. Malgré les tensions et les difficultés nous sommes enfin parvenus à limiter voire éradiquer les bidonvilles.

Ceci dit en Guyane, il y a un vrai problème qui est celui des très pauvres et qui est celui des clandestins et des situations effectives de relogements possibles. 20 % peuvent être relogés, 80 % ne peuvent pas être relogés. Qu'est-ce que l'on fait face à cela ?

Il faut avoir une démarche vis-à-vis de la clandestinité et vis-à-vis de l'extrême pauvreté. Et cela évidemment, ce n'est pas de notre ressort.

Est-ce que l'on ne peut pas envisager un relogement temporaire dans les cités qui peuvent subsister 5 ou 10 ans ?

Il y a des choses qui ont été faites à Kourou, mais ces logements d'urgence durent toujours trop longtemps et se dégradent vite.



Massy-Anthony, 1969.

Voici ce que l'on a fait après les cités d'urgence. Ce sont des grands ensembles type Massy-Anthony. Des unités très vastes qui n'existent pas en Guyane mais qu'on va retrouver très partiellement avec des groupes d'immeubles. Dans chaque grand ensemble, il y a en métropole des quartiers, des sous-quartiers avec des lieux de vie et des équipements adaptés.

Le tour de Paris n'avait rien à envier à Cayenne. On trouvait des baraques en tôles ondulées à peu près identiques. Je pense à un cas de bidonville « algérien » avec la création d'un Sonacotra pour les foyers de travailleurs migrants. Cela a été une étape qui commence à se terminer en Métropole. Je travaille moi-même au conseil d'administration de l'AFTAM (Association pour la formation des travailleurs africains et malgaches) qui est une société qui a accueilli des travailleurs isolés surtout africains, malgaches et algériens. Mais aujourd'hui il y a une transformation en maisons de retraite de ces foyers. Il faut tenir compte des âges et du vieillissement de la population. Ici la Sonacotra « *Promotion par les logements HLM, principe du brassage, 15 % de logements pour les familles algériennes* ». Il y avait des quotas à l'époque, au début des années 1960-70, on estimait que le seuil de tolérance, entre guillemets, était d'environ 15 % de familles étrangères par cage d'escalier. Et après le seuil de tolérance a été totalement abandonné, discrédité etc. Vous, vous souvenez de cette époque je pense.

« *Résorption, répression* ». Finalement, n'aboutissons-nous pas à des formes de répression ? C'est-à-dire une manière de contenir la population dans des logements spécifiques ? Il y a eu la grande manifestation d'octobre 1961 liée à la guerre d'Algérie. Les années 1960 où il y a beaucoup d'étrangers dans l'espace parisien. Plus d'1.150.000 en 1975 sur environ 9.000.000 d'habitants. Il ne faut pas oublier cette réalité qui a touché la Métropole et en particulier l'Île-de-France et la région lyonnaise. Prolifération des bidonvilles tout autour de Paris avec un exemple de bidonville qui se rapproche de Cayenne avec ses fermetures par les tôles ondulées.



La Courneuve Bidonville de la Campa, 1967.

Le bidonville de la Campa, un des plus durs de la région parisienne, à la Courneuve avec des modes de vie, des modes de solidarité pour les Algériens de Nanterre. A Saint-Denis c'est un peu la même chose : entre deux immeubles, des foyers de maisons bidonvillisés. Même chose avec le Cornillon, le Franc-Moisin, dont j'ai montré quelques images tout à l'heure. Une politique qui a été finalement peu efficace au début, puis qui a été reprise après la loi Debré par le Premier ministre, CHABAN-DELMAS suite à l'accélération après une agitation gauchiste dans les bidonvilles, et des incendies dans les bidonvilles. La loi VIVIEN de 1970 est votée pour la résorption de l'habitat insalubre. Un groupe interministériel vise à la disparition des bidonvilles en trois ans, « *CHABAN-DELMAS veut en finir avec les bidonvilles* ». Les grands immeubles se développent dans toute la périphérie parisienne.



Cité de Transit, Gennevilliers, 1980.

On voit la multiplication des cités de transit, parallèlement au changement dans l'habitat et l'urbanisme avec un glissement des travailleurs célibataires vers les familles dans le cadre du regroupement familial entre 1971 et 1973. Un nouveau mode de vie qui s'implante progressivement. La deuxième phase, c'est le début des grandes rénovations urbaines avec les constructions-démolitions. Cela n'a pas débuté avec la loi, ceci était déjà présent en 1986

avec l'explosion de la barre Debussy à la Courneuve. Puis progressivement, on a démoli à la Courneuve, l'emblématique barre Renoir. Et on va démolir la barre Balzac à la Courneuve très prochainement. Quelques exemples métropolitains qui nous prouvent qu'on a du mal à faire face à cette situation, mais tant bien que mal on y a fait face. On peut peut-être trouver quelques éléments à adapter au contexte guyanais.

Frédéric PIANTONI.

L'adaptation au contexte guyanais me paraît essentielle, mais nous sommes sur des structures économiques qui sont radicalement différentes. Je pense qu'il y a vraiment des questions structurelles à résoudre et je ne crois pas que la Politique de la ville, puisse cristalliser l'ensemble des sujets. Il faut probablement rester très pragmatique et l'orienter sur des thèmes précis. Encore que ceux-ci ne doivent pas être normalisés. Je pense qu'il y a une vraie création à mener ici. Je vous remercie tous.

Jean-Raymond PASSARD, Président du CRPV Guyane.

On va conclure en vous remerciant d'avoir participé à cette conférence. Nous remercions aussi nos conférenciers Monsieur Hervé VIEILLARD-BARON et Frédéric PIANTONI.

On constate que le sujet intéresse et qu'il y a encore des pistes à explorer. Pour cette nouvelle contractualisation et la suite de cette politique, nous avons encore beaucoup de choses à innover.

Je pense qu'il est vraiment intéressant d'avoir ce type d'échange pour pouvoir avancer. Nous avons vraiment profité de cette occasion pour revenir sur les éléments fondateurs de la Politique de la ville. Je vous remercie encore.

FIN

BIBLIOGRAPHIE

Banlieue, Ghetto Impossible ? Hervé VIEILLARD-BARON, édition de L'Aube, collection Monde En Cours, septembre 1996, 164 pages.

Les banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales. Hervé VIEILLARD-BARON, édition Hachette, collection Carré-Géographie, janvier 2001, 287 pages.

La Politique de la ville, histoire et organisation. Hervé VIEILLARD-BARON, édition Lamarre, collection ASH Etudiants, mars 2003, 236 pages.

Discrimination et fragmentation socio-spatiale dans le bassin d'habitat de Cayenne. Etude sur sept quartiers précarisés. Frédéric Piantoni. Rapport final de recherche, Programme de lutte contre les discriminations et Egalité des Chances, Centre de ressources de la Politique de la ville Guyane (CRPV Guyane) – L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (L'ACSé). Cayenne, 2009, 72 p.

L'enjeu migratoire en Guyane française. Frédéric PIANTONI, édition Ibis Rouge, collection Espace Outre-mer, février 2009, 433 pages.

> Responsable de la publication
Denis SOUILLARD (Directeur du CRPV)
> Rédaction
Jacqueline MBOUP et Laurence BESANÇON
> Conception et mise en page
Laurence BESANÇON
> Septembre 2011

